

ENSEIGNANT(H/F) SPÉCIALITÉ FLÛTE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE (remplacement Congé Parental)

Date de publication 05/06/2024	Service : École de musique (4 sites d'enseignement, 15 enseignants, 1 chargée d'accueil à mi-temps, 213 élèves)
Date limite de dépôt des candidatures 14/07/2024	<u>Cadre d'emploi cible</u> : Être en possession d'un DE, DUMI, à défaut DEM avec une expérience d'enseignement artistique
	Temps de travail : temps non complet 7h hebdomadaires
Conditions du poste	Conditions d'emploi : contractuel (CDD remplacement) pour un congé parental à compter du 02/09/2024, pour 6 mois, renouvelable jusqu'à la fin d'année scolaire 2025 Résidence administrative : École de musique de Bouloire Déplacements : sur le territoire de la communauté de communes principalement
Missions et objectif du poste	Missions, activités et conditions d'exercice - Enseignement spécialisé de l'instrument - Évaluation des élèves - Participation aux réunions et actions culturelles de l'école de musique - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet d'Établissement
	Profil : - Capacité à travailler en équipe - Sens de l'organisation, de la concertation, et du travail en équipe - Sens du service public - Permis et véhicule indispensable
Diplômes / formations	Titulaire du DE ou DUMI, à défaut DEM ou être dans une démarche de formation
Rémunération	En fonction des diplômes et expériences, Traitement indiciaire compris entre l'IB401/IM 376 et l'IB444/IM395 de la grille indiciaire des Assistants d'Enseignement Artistique principaux de 2ème Classe, SFT le cas échéant

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courriel à rh@cc-gesnoisbilurien.fr avant le 14/07/2024 au soir.